

Mairie de GOSNEPlace du Calvaire
35140 GOSNE

☎ 02 99 66 32 08

✉ mairie@gosne.fr

2024-60

Nomenclature : 1.4

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 035-213501216-20240620-2024_60-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Date de convocation**

13 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

le 20 juin, à 20h15,

Date d'affichage

25 juin 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est**réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la****présidence de M. David VEILLAUD, 1^{er} Adjoint au Maire**

Étaient présents : MM Veillaux, Le Cuff, Morin, Havard, Serra, Gillet, Orain, Chardin, Gillet-Pesson, Dugué, Blot, Boutheloup, Thébault, Vergnaud, Foliard, Viscart, Piquion

Étaient absents excusés : M. Cervi, Dupire

Procurations de M. Cervi à Mme Vergnaud, de M. Dupire à M. Veillaux

Nombre de conseillers**En exercice** : 19**Présents** : 17**Votants** : 19**Formant la majorité des membres en exercice**

Mme Foliard a été élue secrétaire de séance

60-2024 ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE ET L'ALSH DU MERCREDI

M. Veillaux rappelle au Conseil Municipal que la commission scolaire a lancé un appel d'offres le 05 avril pour la fourniture et livraison de repas au restaurant scolaire les jours scolaires et mercredis. La date limite de remise des offres sur Mégalis était le 06 mai.

Il présente l'analyse des offres réalisée par la commission scolaire. Trois candidats les mieux classés ont été auditionnés le 06 juin.

À l'issue de l'analyse, il est proposé de retenir l'offre de ANSAMBLE de Vannes, dont la cuisine est située à St Aubin du Cormier, en liaison chaude.

Les tarifs de vente des repas par ANSAMBLE sont : 3.72 € HT pour un repas maternelle, pour un repas primaire et pour un repas adulte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de retenir l'offre de ANSAMBLE, pour un montant de 3.72 € HT pour un repas maternelle, 3.72 € HT pour un repas primaire et 3.72 € HT pour un repas adulte ;
- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à signer le marché (contrat d'un an pouvant être reconduit deux fois) et tout document s'y rapportant.

Le Registre dument signé pour copie conforme,

Pour le Maire,

Le 1^{er} Adjoint,

David VEILLAUD

